

Quelle place pour les personnes veuves dans l'Église ?

Avril 2022

Contribution de la Fraternité Notre-Dame de la Résurrection¹
à la démarche synodale de l'Église universelle

Résumé : À l'occasion de ce synode on attire l'attention sur les nombreux chrétiens veufs ou veuves. Avec leurs orphelins, ces personnes mènent une vie de famille exactement comme les personnes mariées, quoique souvent avec plus de difficultés et, dans certaines cultures, avec beaucoup de souffrances injustes pour les femmes veuves. Pourtant, par leur capacité à se relever après la mort du conjoint et à assumer seules la vie de leur famille, les personnes veuves font preuve de grandes richesses humaines. Spirituellement elles vivent le mystère pascal mort-résurrection d'une manière particulière et sont très présentes dans les paroisses. Mais elles s'y sentent peu visibles et l'Église ne bénéficie pas assez de leurs richesses. Au niveau universel, spécialement en Afrique, ce synode devrait donc lancer des initiatives pour faire cesser les injustes souffrances des veuves et de leurs orphelins, et partout mieux soutenir les personnes veuves, mieux les intégrer dans les paroisses et leur rendre la place institutionnelle que les veuves avaient dans la primitive Église.

I.- Souffrances invisibles des personnes veuves

Le deuil d'un conjoint est bien décrit dans l'exhortation apostolique 'Amoris Laetitia' consacrée à la vie en famille, aux numéros 253-258. De bons conseils y sont donnés pour traverser ce douloureux passage et 'ne pas perdre son énergie à rester des années et des années dans le passé'. Beaucoup d'Églises consacrent des efforts louables pour accompagner le début du veuvage. Et de fait, c'est bien nécessaire car l'ONU estime qu'il y a environ 258 millions de veuves dans le monde, une sur dix vivant dans une pauvreté extrême (cf. <https://www.un.org/fr/observances/widows-day>).

Les souffrances des femmes veuves sont telles qu'au niveau mondial l'ONU a institué le 23 juin 'journée internationale des veuves'. En 2014, M. Ban Ki-Moon déclarait : « Nulle femme ne devrait perdre son statut, ses moyens de subsistance, ses biens, au décès de son époux. Et pourtant des millions de veuves sont maltraitées, victimes de discrimination, déshéritées ou indigentes. » Effectivement bien des veuves dans le monde, ainsi que leurs

¹ Fraternité Notre-Dame de la Résurrection, association privée de fidèles ; statuts approuvés par l'archevêque de Paris ; 30 rue des Tournelles, 94240 L'Haÿ-les-Roses ;
Tel 06 70 63 73 65 ; 01 46 65 47 86 ; ndr.veuves@wanadoo.fr ; www.veuves-chretiennes.ovh.

orphelins, subissent ostracisme, privation de logement, discrimination juridique et sociale, sans parler de celles à qui leurs enfants sont arrachés. Ces vexations, qui sont évidemment des obstacles au développement, se passent spécialement dans certains pays d'Afrique, même majoritairement chrétiens, et spécialement là où guerres et massacres récurrents répandent la terreur, banalisent la criminalité et organisent le viol. Le Président du Symposium des Conférences Épiscopales d'Afrique et de Madagascar (SCEAM) a reçu de la FNDR des alertes sur ce scandale avec le livret (7) 'Souffrance des veuves' et le livre (8). De plus les horreurs dénoncées dans le livre (9) du prix Nobel de la paix Denis Mukwege concernant les femmes de tous âges violées et victimes des rebelles, atteignent évidemment aussi les veuves. Le présent document est donc un appel au Synode pour que l'Église universelle voie l'ampleur du problème des veuves et s'y attaque.

Après le deuil, pour l'unique adulte resté veuf, s'ensuit une vie de veuvage durable, avec les orphelins s'il y a des enfants. Ceux-ci doivent se contenter de l'affection d'un seul parent. Pour l'adulte plus aucune marque d'affection du conjoint, plus de vie sexuelle, plus de soutien économique. Si la générosité des couples, mari et femme, accueillant un enfant orphelin de père et de mère, est louée à juste titre au n° 58 de l'exhortation 'Amoris Laetitia', celle du parent veuf qui poursuit seul l'éducation de ses orphelins n'est pas mentionnée. Pourtant tous les éléments, joies et difficultés de la vie familiale demeurent durablement : les veuves et les veufs sont de vrais chefs de famille.

En France, il y a plus de quatre millions de personnes veuves, dont, en 2008, 3.356.609 veuves (239.445 veuves de moins de 55 ans) selon les dernières statistiques à notre connaissance. C'est dire qu'une personne sur 17 est veuve, c'est beaucoup ! En fait les statistiques sont rares, tout comme les publications des sociologues. Les familles de veufs et de veuves seraient-elles voilées au regard de la société ? Effectivement, partout dans le monde, les personnes qui vivent le veuvage se sentent isolées. Si dans les paroisses les veuves sont bien accueillies, au niveau de l'Église institutionnelle elles ne ressentent que peu d'attention. Alors que la question du veuvage et des veuves se pose avec acuité aux Églises des pays en développement, dans la réflexion officielle de l'Église universelle sur la famille, elle semble occultée derrière les défis posés aux Églises occidentales par la banalisation des divorces et l'extension des unions homosexuelles.

II. - Les richesses spirituelles du veuvage

a) *Le veuvage dans l'histoire de l'Église*

Dans l'antiquité d'Israël comme dans bien d'autres pays, la femme qui perd son mari passe sous l'autorité de sa belle famille qui peut la remarier par exemple au frère de son mari, même déjà marié. C'est la loi du Lévirat, en principe faite pour protéger la veuve et ses orphelins de la misère. Tout au long de l'histoire biblique, Dieu exige de son peuple qu'il protège les veuves, c'est un critère de fidélité à l'Alliance. (Cf Is 1, 17 ; Ps 145, 9). Au sein des premières communautés chrétiennes, les veuves ont une place respectée, avec un ministère de service et de prière reconnu et bien organisé dans 'l'ordre des veuves'. (Cf Ac 6, 1 ; Jc 1, 27). Si cet ordre n'existe plus aujourd'hui comme aux premiers temps de l'Église, dans les dernières décennies, Paul VI (avril 1967), Jean-Paul II (1982) puis François

(septembre 2018) ont adressé aux veuves des messages d'encouragement : ils ont reconnu que la veuve chrétienne a une mission particulière dans l'Église et le monde.

b) Les personnes veuves vivent en Église, prient et agissent en silence

À la base, dans les paroisses, on trouve beaucoup de 'véritables' personnes veuves selon la parole de St Paul à son disciple Timothée : « *La véritable veuve, celle qui reste seule, a mis son espérance en Dieu : elle ne cesse de faire des demandes et des prières nuit et jour.* » (1 Tm 5,5). Sans « *sonner de la trompette* » (Mt 6,2) elles vivent chastement la continence, démontrant la prééminence de la vie spirituelle dans la vie humaine.

Les messes de semaine, ce sont beaucoup de veuves qui les fréquentent. Humblement, invisiblement, elles prient ainsi quotidiennement la grande prière liturgique de l'Église. Elles animent temps de prière en paroisse, rosaires hebdomadaires à domicile, cellules de base d'Église ; elles accompagnent les personnes en deuil, etc.

Et elles agissent, répondant 'présentes' quand leur prêtre appelle des bénévoles pour le catéchisme, les actions caritatives et les innombrables services, humbles et cachés, qu'exige une bonne tenue de la paroisse : fleurir l'église, préparer la sacristie, etc.

c) Les personnes veuves sont un trésor spirituel pour l'Église

L'état de veuvage a de grandes richesses spirituelles dont toute l'Église pourrait mieux bénéficier. Le pape Pie XII s'exprimait ainsi le 17 septembre 1957 au congrès de l'union internationale des organismes familiaux réuni sur le thème de l'enfant privé de père : « *L'Église se réjouit de voir cultiver les richesses spirituelles propres à l'état de veuvage. La première de toutes, nous semble-t-il, est la conviction vécue que, loin de détruire les liens d'amour humain et surnaturel contractés par le mariage, la mort peut les perfectionner et les renforcer. Sans doute, sur le plan purement juridique et sur celui des réalités sensibles, l'institution matrimoniale n'existe plus. Mais ce qui en constituait l'âme, ce qui lui donnait vigueur et beauté, l'amour conjugal avec toute sa splendeur et ses vœux d'éternité subsiste, comme subsistent les êtres spirituels et libres qui se sont voués l'un à l'autre.* » Oui, en Christ ressuscité, l'amour entre les deux conjoints est plus fort que la mort. Quelle bonne nouvelle pour tout chrétien, pas seulement pour les personnes veuves !

De même, le 6 septembre 2018, le pape François recevait en audience privée une centaine de veuves consacrées et leur disait : « *Votre consécration dans le veuvage est un don que le Seigneur fait à son Église pour rappeler à tous les baptisés que la force de son amour miséricordieux est un chemin de vie et de sainteté qui nous permet de surmonter les épreuves et de renaître à l'espérance et à la joie de son Évangile.* » C'est que la force de la résurrection se manifeste humblement mais visiblement quand des personnes se relèvent après le deuil de leur conjoint, et vivent bien leur vie de famille : cela encourage le peuple chrétien. Et quelle parole forte sur la fidélité conjugale dans un monde qui l'ignore ! En le canonisant en même temps que son épouse Zélie, l'Église universelle a reconnu le puissant témoignage donné par Louis Martin qui a saintement vécu le veuvage durant de longues années. Et bien des personnes veuves peuvent témoigner de l'amour avec leur conjoint prolongé au-delà de la mort, dans une union indissolublement enracinée en Christ. De tels témoignages pourraient s'insérer dans la pastorale des couples, du sacrement de mariage, ou même dans la formation des séminaristes.

d) Mention des veuves consacrées

Aujourd’hui l’ordre des veuves réapparaît par la consécration à Dieu des veuves, ce qui enrichit l’Église d’une nouvelle vocation laïque, comme affirmé ci-dessus par le pape François. Ces femmes consacrées vivent une mission spécifique mais invisible de prière, imitant la Prophétesse Anne qui a su voir et annoncer le Messie. C’est ainsi, par exemple, que les veuves de la FNDR prient pour les couples et les familles.

Les veuves consacrées effectuent aussi beaucoup de services visibles en Église envers les pauvres et les petits, spécialement les veuves.

III. - Conclusion

Il y a beaucoup de graves questions concernant la famille pour l’Église universelle. À côté de celles des divorces, de l’avortement, de la polygamie et de l’homosexualité, il y a aussi la question des personnes veuves et de leurs orphelins, spécialement des femmes veuves. Compte tenu de l’estimation onusienne globale de 258 millions de veuves, injustement traitées dans certains pays et souvent extrêmement pauvres, cette question mérite qu’en 2022 l’Église en synode y attache une attention pastorale prioritaire.

Il est donc demandé aux organes ecclésiaux institutionnels :

- de contribuer à faire cesser les injustes souffrances des veuves et de leurs orphelins, spécialement en Afrique,
- d'accorder plus d'attention aux familles de personnes veuves,
- de chercher à mieux faire profiter l’Église de leurs richesses spirituelles,
- de leur rendre la place institutionnelle que les veuves avaient dans la primitive Église.

Références

1. « Veuves et veufs dans la société française » publication de l’Organisme commun des institutions de rente et de prévoyance (ORCIRP), 20 Mai 2009.
2. « Le veuvage précoce : un bouleversement conjugal, familial et matériel » M. Volhuer, Rapport N° 806 de la Direction de la Recherche, des Études de l’Évaluation et des Statistiques, Études et résultats, 2012.
3. <https://www.dialogueetsolidarite.asso.fr/le-veuvage-et-le-deuil/le-veuvage-rompre-le-silence>.
4. <https://www.ocirp.fr/vous-informer/vous-informer-sur-le-veuvage>
5. « Orphelins, sortir de l’invisibilité » Magazine du Groupement Militaire de Prévoyance des Armées, N° 208 spécialement consacré aux veuves et orphelins de militaires, mars 2015.
6. « Le veuvage précoce en France » Isabelle Delaunay-Berdaï, Institut National d’Études Démographiques, 2004 ou 2005.
7. « Souffrances des veuves en Afrique subsaharienne – Cri d’alerte » Livret de témoignages transmis par la FNDR à Mgr Philippe Cardinal Ouedraogo, Archevêque de Ouagadougou, Président du SCEAM, Burkina-Faso, le 13 mars 2020.
8. « De la mort jaillit la vie, une lumière au creux du veuvage » direction Odile Macchi, Ed. Salvator, juin 2021.
9. « La force des femmes » Dr Denis Mukwege, prix Nobel de la paix, Gallimard, oct. 2021.